



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2022-143

PUBLIÉ LE 14 AVRIL 2022

Sommaire

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2022-03-16-00020 - décision n°2022-011/GEM relative à l'attribution de financement FIR du Groupe d'Entraide Mutuelle L'Etincelle d'Opale au titre de l'année 2022 Siret 902 481 522 00016 (2 pages)	Page 3
R32-2022-03-16-00018 - décision n°2022-021/GEM relative à l'attribution de financement FIR du Groupe d'Entraide Mutuelle L'Entraide du Santerre au titre de l'année 2022 Siret 812 139 772 00022 (2 pages)	Page 6
R32-2022-03-16-00021 - décision n°2022-026/GEM relative à l'attribution de financement FIR du Groupe d'Entraide Mutuelle Club Réveil au titre de l'année 2022 Siret 792 319 865 00020 (2 pages)	Page 9
R32-2022-03-16-00017 - décision n°2022-027/GEM relative à l'attribution de financement FIR du Groupe d'Entraide Mutuelle Activ'R'éveil au titre de l'année 2022 Siret 524 030 129 00018 (2 pages)	Page 12
R32-2022-03-16-00019 - décision n°2022-029/GEM relative à l'attribution de financement FIR du Groupe d'Entraide Mutuelle L'Embarcadère au titre de l'année 2022 Siret 527 517 130 00045 (2 pages)	Page 15
R32-2021-12-23-00084 - décision répartissant, au titre de l'exercice 2021, les crédits du plan d'aide à l'investissement du quotidien (20 pages)	Page 18

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2022-03-16-00020

décision n°2022-011/GEM relative à l'attribution
de financement FIR du Groupe d'Entraide
Mutuelle L'Étincelle d'Opale au titre de l'année
2022

Siret 902 481 522 00016

Lille, le **16 MARS 2022**

Le Directeur général de l'Agence régionale
de santé Hauts-de-France

à

Madame la Présidente
De l'association L'Étincelle d'Opale
287 rue de l'Impératrice
62600 Berck sur Mer

**Objet : décision n°2022-011/GEM relative à l'attribution de financement FIR du Groupe d'Entraide Mutuelle L'Étincelle d'Opale au titre de l'année 2022
Siret 902 481 522 00016**

Dans le cadre des missions financées par le fonds d'intervention régional (FIR) en application de l'article L.1435-8 et de l'article R.1435-16 du code de la santé publique, j'ai l'honneur de vous attribuer la somme de :

79 250 €, au titre de l'année 2022, à imputer sur la mission 2 du FIR, Groupe d'Entraide Mutuelle, ligne budgétaire 2-4-6 GEM

La convention du 09/03/2022 précise l'objet du financement, les conditions de sa prise en charge financière et de son évaluation, ainsi que les engagements qui vous lient en tant que bénéficiaire.

Le versement de cette subvention respectera l'échéancier suivant :

- 39 625 €, à la signature de la présente décision conformément à l'article 6 de la convention précitée ;
- Le solde à la réception des bilans 2021 et l'examen par l'ARS des bilans qualitatifs et financiers, et sous réserve de la publication de l'arrêté annuel relatif à la dotation régionale du fonds d'Intervention Régional.

Conformément à la convention susmentionnée, toute dépense qui n'aura pas été consommée, insuffisamment détaillée et/ou motivée ou sans rapport avec l'objet de la convention pourra donner lieu à récupération par l'ARS à due concurrence de sa participation au financement du projet, dans le cadre de la procédure d'examen des bilans financiers.

La dépense sera ordonnancée par mes soins.

La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans le délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé ou de sa publication.

La Directrice de l'offre médico-sociale de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Pour le Directeur général et par délégation

La Directrice de l'Offre Médico-Sociale



Anne CREQUIS

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2022-03-16-00018

décision n°2022-021/GEM relative à l'attribution
de financement FIR du Groupe d'Entraide
Mutuelle L'Entraide du Santerre au titre de
l'année 2022
Siret 812 139 772 00022

Lille, le **16 MARS 2022**

Le Directeur général de l'Agence régionale
de santé Hauts-de-France

à

Monsieur le Président
De l'association ESPOIR 80
16 allée Pierre Rollin
80000 AMIENS

**Objet : décision n°2022-021/GEM relative à l'attribution de financement FIR du Groupe d'Entraide Mutuelle L'Entraide du Santerre au titre de l'année 2022
Siret 812 139 772 00022**

Dans le cadre des missions financées par le fonds d'intervention régional (FIR) en application de l'article L.1435-8 et de l'article R.1435-16 du code de la santé publique, j'ai l'honneur de vous attribuer la somme de :

79 250 €, au titre de l'année 2022, à imputer sur la mission 2 du FIR, Groupe d'Entraide Mutuelle, ligne budgétaire 2-4-6 GEM

La convention du 09/03/2022 précise l'objet du financement, les conditions de sa prise en charge financière et de son évaluation, ainsi que les engagements qui vous lient en tant que bénéficiaire.

Le versement de cette subvention respectera l'échéancier suivant :

- 39 625 €, à la signature de la présente décision conformément à l'article 6 de la convention précitée ;
- Le solde à la réception des bilans 2021 et l'examen par l'ARS des bilans qualitatifs et financiers, et sous réserve de la publication de l'arrêté annuel relatif à la dotation régionale du fonds d'Intervention Régional.

Conformément à la convention susmentionnée, toute dépense qui n'aura pas été consommée, insuffisamment détaillée et/ou motivée ou sans rapport avec l'objet de la convention pourra donner lieu à récupération par l'ARS à due concurrence de sa participation au financement du projet, dans le cadre de la procédure d'examen des bilans financiers.

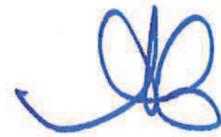
La dépense sera ordonnancée par mes soins.

La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans le délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé ou de sa publication.

La Directrice de l'offre médico-sociale de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Pour le Directeur général et par délégation

La Directrice de l'Offre Médico-Sociale



Anne CREQUIS

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2022-03-16-00021

décision n°2022-026/GEM relative à l'attribution
de financement FIR du Groupe d'Entraide
Mutuelle Club Réveil au titre de l'année 2022
Siret 792 319 865 00020

Lille, le **16 MARS 2022**

Le Directeur général de l'Agence régionale
de santé Hauts-de-France

à

Madame la Présidente
De l'association Club Réveil
75 avenue de Croy
59300 Valenciennes

**Objet : décision n°2022-026/GEM relative à l'attribution de financement FIR du Groupe d'Entraide Mutuelle Club Réveil au titre de l'année 2022
Siret 792 319 865 00020**

Vu l'article L.1435-8 et de l'article R.1435-16 du code de la santé publique ;
Vu le contrat d'engagement républicain signé le 08/03/2022

Dans le cadre des missions financées par le fonds d'intervention régional (FIR), j'ai l'honneur de vous attribuer la somme de :

79 250 €, au titre de l'année 2022, à imputer sur la mission 2 du FIR, Groupe d'Entraide Mutuelle, ligne budgétaire 2-4-6 GEM

La convention du 19/09/2017 et l'avenant du 26/08/2019 précisent l'objet du financement, les conditions de sa prise en charge financière et de son évaluation, ainsi que les engagements qui vous lient en tant que bénéficiaire.

Le versement de cette subvention respectera l'échéancier suivant :

- 39 600 €, à la signature de la présente décision conformément à l'article 4 de l'avenant précité ;
- Le solde à la réception des bilans 2021 et l'examen par l'ARS des bilans qualitatifs et financiers, et sous réserve de la publication de l'arrêté annuel relatif à la dotation régionale du fonds d'Intervention Régional.

Conformément à la convention susmentionnée, toute dépense qui n'aura pas été consommée, insuffisamment détaillée et/ou motivée ou sans rapport avec l'objet de la convention pourra donner lieu à récupération par l'ARS à due concurrence de sa participation au financement du projet, dans le cadre de la procédure d'examen des bilans financiers.

La dépense sera ordonnancée par mes soins.

La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans le délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé ou de sa publication.

La Directrice de l'offre médico-sociale de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Pour le Directeur général et par délégation

La Directrice de l'Offre Médico-Sociale



Anne CREQUIS

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2022-03-16-00017

décision n°2022-027/GEM relative à l'attribution
de financement FIR du Groupe d'Entraide
Mutuelle Activ'R'éveil au titre de l'année 2022
Siret 524 030 129 00018

Lille, le 16 MARS 2022

Le Directeur général de l'Agence régionale
de santé Hauts-de-France

à

Madame la Présidente
De l'association Activ'R'éveil
6 résidence Grand Place
5 place du Général De Gaulle
59290 WASQUEHAL

**Objet : décision n°2022-027/GEM relative à l'attribution de financement FIR du Groupe d'Entraide Mutuelle Activ'R'éveil au titre de l'année 2022
Siret 524 030 129 00018**

Vu l'article L.1435-8 et de l'article R.1435-16 du code de la santé publique ;
Vu le contrat d'engagement républicain signé le 08/03/2022

Dans le cadre des missions financées par le fonds d'intervention régional (FIR), j'ai l'honneur de vous attribuer la somme de :

79 250 €, au titre de l'année 2022, à imputer sur la mission 2 du FIR, Groupe d'Entraide Mutuelle, ligne budgétaire 2-4-6 GEM

La convention du 27/09/2017 et l'avenant du 07/10/2019 précisent l'objet du financement, les conditions de sa prise en charge financière et de son évaluation, ainsi que les engagements qui vous lient en tant que bénéficiaire.

Le versement de cette subvention respectera l'échéancier suivant :

- 39 600 €, à la signature de la présente décision conformément à l'article 4 de l'avenant précité ;
- Le solde à la réception des bilans 2021 et l'examen par l'ARS des bilans qualitatifs et financiers, et sous réserve de la publication de l'arrêté annuel relatif à la dotation régionale du fonds d'Intervention Régional.

Conformément à la convention susmentionnée, toute dépense qui n'aura pas été consommée, insuffisamment détaillée et/ou motivée ou sans rapport avec l'objet de la convention pourra donner lieu à récupération par l'ARS à due concurrence de sa participation au financement du projet, dans le cadre de la procédure d'examen des bilans financiers.

La dépense sera ordonnancée par mes soins.

La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans le délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé ou de sa publication.

La Directrice de l'offre médico-sociale de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Pour le Directeur général et par délégation

La Directrice de l'Offre Médico-Sociale



Anne CREQUIS

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2022-03-16-00019

décision n°2022-029/GEM relative à l'attribution
de financement FIR du Groupe d'Entraide
Mutuelle L'Embarcadère au titre de l'année 2022
Siret 527 517 130 00045

Lille, le **16 MARS 2022**

Le Directeur général de l'Agence régionale
de santé Hauts-de-France

à

Madame la Présidente
De l'association L'Embarcadère
4 rue Héronval
62000 ARRAS

**Objet : décision n°2022-029/GEM relative à l'attribution de financement FIR du Groupe d'Entraide Mutuelle L'Embarcadère au titre de l'année 2022
Siret 527 517 130 00045**

Vu l'article L.1435-8 et de l'article R.1435-16 du code de la santé publique ;
Vu le contrat d'engagement républicain signé le 08/03/2022

Dans le cadre des missions financées par le fonds d'intervention régional (FIR), j'ai l'honneur de vous attribuer la somme de :

79 250 €, au titre de l'année 2022, à imputer sur la mission 2 du FIR, Groupe d'Entraide Mutuelle, ligne budgétaire 2-4-6 GEM

La convention du 07/07/2017 et l'avenant du 11/10/2019 précisent l'objet du financement, les conditions de sa prise en charge financière et de son évaluation, ainsi que les engagements qui vous lient en tant que bénéficiaire.

Le versement de cette subvention respectera l'échéancier suivant :

- 39 600 €, à la signature de la présente décision conformément à l'article 4 de l'avenant précité ;
- Le solde à la réception des bilans 2021 et l'examen par l'ARS des bilans qualitatifs et financiers, et sous réserve de la publication de l'arrêté annuel relatif à la dotation régionale du fonds d'Intervention Régional.

Conformément à la convention susmentionnée, toute dépense qui n'aura pas été consommée, insuffisamment détaillée et/ou motivée ou sans rapport avec l'objet de la convention pourra donner lieu à récupération par l'ARS à due concurrence de sa participation au financement du projet, dans le cadre de la procédure d'examen des bilans financiers.

La dépense sera ordonnancée par mes soins.

La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans le délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé ou de sa publication.

La Directrice de l'offre médico-sociale de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Pour le Directeur général et par délégation

La Directrice de l'Offre Médico-Sociale



Anne CREQUIS

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2021-12-23-00084

décision répartissant, au titre de l'exercice 2021,
les crédits du plan d'aide à l'investissement du
quotidien

DECISION répartissant, au titre de l'exercice 2021, les crédits du plan d'aide à l'investissement du quotidien

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DES HAUTS DE FRANCE

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.14-10-1, L.14-10-5 et L.14-10-9 ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 modifiée ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France

Vu le décret du 28 septembre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – Professeur Benoit VALLET;

Vu la circulaire du Premier Ministre n°6250/SG du 10 mars 2021 précisant le cadre général de mise en œuvre du plan de relance dans l'investissement du système de santé, doté de 19 milliards sur 10 ans, ainsi que sa déclinaison tant pour le secteur sanitaire que médico-social ;

Vu l'instruction technique du 23 avril 2021 relative à la mise en œuvre du plan d'aide à l'investissement des établissements et services pour personnes âgées en 2021, précisant les modalités de répartition et les conditions d'emploi de la première tranche 2021 de 450 M€, dont 125 M€ au titre du plan d'aide à l'investissement du quotidien ;

DECIDE :

Article 1 - Il est attribué une subvention d'aide à l'investissement du quotidien aux établissements suivants ayant déposés un dossier de demande d'aide.

ARS sollicitée	Référence administrative	Tiers SIBC	Raison sociale	Code Postal	Ville	Montant voté
ARS Hauts-de-France	00002012	6400	SIVU COMITE DES AGES DU PAYS TRITHOIS	59125	TRITH SAINT LEGER	19 137,00
ARS Hauts-de-France	00002014	3943	CENTRE HOSPITALIER DE GUISE - EHPAD	02120	GUISE	36 680,00
ARS Hauts-de-France	00002024	1405	ASSOCIATION CENTRE FERON-VRAU GESTIONNAIRE DE L'EHPAD SAINT FRANCOIS DE SALES	59160	CAPINGHEM	23 603,00
ARS Hauts-de-France	00002080	6402	EHPAD RESIDENCE SAINT CAMILLE VERQUIN	62131	VERQUIN	24 559,00
ARS Hauts-de-France	00002176	4186	EHPAD DRONSART	59111	BOUCHAIN	32 852,00
ARS Hauts-de-France	00002196	6403	EHPAD "RÉSIDENCE LA FORÊT" DE CRÉCY EN PONTHEU	80150	CRECY EN PONTHEU	25 545,18
ARS Hauts-de-France	00002292	3451	EHPAD SAINT-RIQUIER	80135	SAINT RIQUIER	23 974,50
ARS Hauts-de-France	00002305	6029	EHPAD "LES REMPARTS"	62190	LILLERS	41 464,00

ARS Hauts-de-France	00002378	6404	RESIDENCE DU PARC	80190	NESLE	31 896,00
ARS Hauts-de-France	00002397	6405	EHPAD "LA ROSERAIE"	59177	SAINS DU NORD	12 838,68
ARS Hauts-de-France	00002724	6407	EHPAD	59790	RONCHIN	22 965,00
ARS Hauts-de-France	00002772	4537	EHPAD CH ROUBAIX	59100	ROUBAIX	84 205,00
ARS Hauts-de-France	00002788	6408	ETABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL	62210	AVION	13 705,18
ARS Hauts-de-France	00002810	6631	ASS CHRETIENNE DES INSTITUTIONS SOCIALES ET DE SANTE FRANCE	59000	LILLE	25 516,00
ARS Hauts-de-France	00002816	6409	EHPAD DUFLOS	62200	BOULOGNE SUR MER	100 791,00
ARS Hauts-de-France	00002829	6410	EHPAD MGEN GABRIELLE HIELLE	62140	HUBY SAINT LEU	28 706,00
ARS Hauts-de-France	00002865	6411	EHPAD RESIDENCE GEORGES HONORE	62360	SAINT LEONARD	23 520,00
ARS Hauts-de-France	00002934	6412	RESIDENCE DU VAL D'YSER	59470	ESQUELBECQ	73 605,84
ARS Hauts-de-France	00002998	6413	EHPAD	59530	LE QUESNOY	18 499,00
ARS Hauts-de-France	00003015	6421	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE LA BAIE DE SOMME	80120	RUE	73 360,00
ARS Hauts-de-France	00003022	6421	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE LA BAIE DE SOMME	80120	RUE	26 771,80
ARS Hauts-de-France	00003037	6422	GROUPE SOS SENIORS - EHPAD LES TULIPIERS	59410	ANZIN	10 000,00
ARS Hauts-de-France	00003048	6423	EHPAD MAISON DE POMMERY	02590	ETREILLERS	20 287,58
ARS Hauts-de-France	00003073	6424	SOCIÉTÉ D ' ECONOMIE MIXTE SERVICE PUBLIC D ACCUEIL DE PERSONNES AGÉES	62980	NOYELLES LES VERMELLES	66 981,00
ARS Hauts-de-France	00003100	6425	EHPAD SAINT CAMILLE	62000	ARRAS	21 370,00
ARS Hauts-de-France	00003115	6426	EHPAD MARGUERITE DE FLANDRE	59850	NIEPPE	27 749,00
ARS Hauts-de-France	00003139	6427	EHPAD SAINT JEAN - MARIE VIANNEY	59400	CAMBRAI	11 120,82
ARS Hauts-de-France	00003148	6428	FONDATION PARTAGE ET VIE	59500	DOUAI	46 370,96
ARS Hauts-de-France	00003187	6429	EHPAD COIRET CHEVALIER	80410	CAYEUX SUR MER	17 000,00
ARS Hauts-de-France	00003203	6430	EHPAD LA NEUVILLE ARASSOC PICARDIE	80090	AMIENS	36 361,00
ARS Hauts-de-France	00003207	6431	HOPTAL	60210	GRANDVILLIERS	51 757,25
ARS Hauts-de-France	00003233	6432	GROUPE SOS SENIORS - EHPAD LES GENETS	60110	MERU	24 089,34
ARS Hauts-de-France	00003239	5133	EHPAD SAINT-JOSEPH	80330	CAGNY	20 732,00
ARS Hauts-de-France	00003301	6630	EHPAD BARBUSSE	59220	DENAIN	38 275,00
ARS Hauts-de-France	00003315	6434	EHPAD LA SAINTE FAMILLE - ASSOCIATION CENTRE FERON VRAU	62250	MARQUISE	25 197,00
ARS Hauts-de-France	00003328	6435	EHPAD BELLE FONTAINE	62152	NEUFCHATEL HARDELLOT	20 097,91
ARS Hauts-de-France	00003395	2183	EHPAD LE CHAMP D'OR	59252	MARQUETTE EN OSTREVANT	10 000,00
ARS Hauts-de-France	00003441	6391	EHPAD DU MOULIN D'ASCQ	59650	VILLENEUVE D ASCQ	25 516,00
ARS Hauts-de-France	00003452	6392	EHPAD NOTRE DAME DE BOULOGNE	62200	BOULOGNE SUR MER	33 371,00
ARS Hauts-de-France	00003516	6393	EHPAD "YVON DUVAL"	59210	COUDEKERQUE BRANCHE	25 516,00

ARS Hauts-de-France	00003573	6395	ARASSOC EHPAD MARIE MARTHE	80000	AMIENS	36 999,00
ARS Hauts-de-France	00003607	6396	EHPAD LOUISE MICHEL	60230	CHAMBLY	24 843,16
ARS Hauts-de-France	00003638	4027	CENTRE HOSPITALIER DE DOULLENS	80600	DOULLENS	39 843,13
ARS Hauts-de-France	00003649	5103	EHPAD SAINT NICOLAS	80620	DOMART EN PONTTHIEU	16 600,15
ARS Hauts-de-France	00003661	6398	ASSOCIATION TEMPS DE VIE EHPAD SAINT JEAN 62840 LAVENTIE	62840	LAVENTIE	54 016,00
ARS Hauts-de-France	00003694	4963	EHPAD EUPHÉMIE DERCHE - ETREILLERS	02590	ETREILLERS	10 206,00
ARS Hauts-de-France	00003714	6399	EHPAD INTERCOMMUNAL DE FLANDRE INTERIEURE	59232	VIEUX BERQUIN	28 706,00
ARS Hauts-de-France	00003747	6436	MAISON DE RETRAITE EHPAD PAYS DE MORMAL DE LANDRECIES	59550	LANDRECIES	14 353,00
ARS Hauts-de-France	00003753	6437	EHPAD SAINT VINCENT DE PAUL	02550	ORIGNY EN THIERACHE	38 913,00
ARS Hauts-de-France	00003775	6438	ASSOCIATION A.C.C.E.S.	59277	RIEUX EN CAMBRESIS	10 525,00
ARS Hauts-de-France	00003785	3996	CENTRE HOSPITALIER DE CRÉPY-EN-VALOIS	60800	CREPY EN VALOIS	168 666,03
ARS Hauts-de-France	00003800	3264	ASSOCIATION DES AINES DU CANTON D'ACHEUX EN AMIÉNOIS	80560	ACHEUX EN AMIENOIS	10 000,00
ARS Hauts-de-France	00003811	6439	EHPAD DE BUIRONFOSSE	02620	BUIRONFOSSE	62 095,85
ARS Hauts-de-France	00003812	6440	EHPAD VAN KEMPEN	59285	ARNEKE	26 473,00
ARS Hauts-de-France	00003835	6441	EHPAD RÉSIDENCE LA GLORIETTE	02800	VENDEUIL	16 766,87
ARS Hauts-de-France	00003889	6442	EHPAD DENISE DELABY	62800	LIEVIN	19 137,00
ARS Hauts-de-France	00003917	6443	EHPAD DE VERVINS	02140	VERVINS	16 585,00
ARS Hauts-de-France	00003922	6444	EHPAD	02310	CHARLY SUR MARNE	20 583,71
ARS Hauts-de-France	00003938	5725	GROUPE AHNAC EHPAD LES JARDINS DU CRINCHON	62217	ACHICOURT	27 111,00
ARS Hauts-de-France	00003945	5725	GROUPE AHNAC EHPAD LES JARDINS DU CRINCHON	62217	ACHICOURT	19 137,00
ARS Hauts-de-France	00003951	6445	EHPAD MARLE	02250	MARLE	25 516,00
ARS Hauts-de-France	00003980	6446	AGD EHPAD SAINT ANTOINE	62240	DESVRES	40 826,00
ARS Hauts-de-France	00003984	3969	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ	59400	CAMBRAI	240 501,37
ARS Hauts-de-France	00003994	4024	CENTRE HOSPITALIER D'ALBERT	80300	ALBERT	26 792,00
ARS Hauts-de-France	00003999	6447	GROUPE AHNAC EHPAD LES CHARMILLES	62620	BARLIN	21 050,00
ARS Hauts-de-France	00004004	6448	EHPAD RESIDENCE OLIVIER VARLET	59630	BOURBOURG	30 301,00
ARS Hauts-de-France	00004009	6447	GROUPE AHNAC EHPAD LES CHARMILLES	62620	BARLIN	17 861,00
ARS Hauts-de-France	00004017	6449	ASSOCIATION TEMPS DE VIE EHPAD SAINTE EMILIE	59600	MAUBEUGE	25 516,00
ARS Hauts-de-France	00004018	4026	CENTRE HOSPITALIER DE CORBIE	80800	CORBIE	43 059,00
ARS Hauts-de-France	00004075	6450	EHPAD LES LOGIS DOUAIISIENS	59500	DOUAI	26 740,80
ARS Hauts-de-France	00004093	6451	ARASSOC PICARDIE EHPAD SAINT ANTOINE	80160	CONTY	32 852,00

ARS Hauts-de-France	00004157	6452	RESIDENCE LE PARC DU MANOIR	62920	GONNEHEM	29 220,50
ARS Hauts-de-France	00004163	6453	ACCES EHPAD LE BOIS D'AVESNES	59129	AVESNES LES AUBERT	9 347,23
ARS Hauts-de-France	00004199	4996	APREVA RMS	62740	FOUQUIERES LES LENS	183 340,81
ARS Hauts-de-France	00004212	6454	EHPAD LES OGIERS	59170	CROIX	28 706,00
ARS Hauts-de-France	00004238	6456	LES TILLEULS FONDATION PARTAGE ET VIE	59310	BEUVRY LA FORET	19 775,00
ARS Hauts-de-France	00004240	6457	EHPAD	62610	ARDRES	22 965,00
ARS Hauts-de-France	00004255	6458	EHPAD SAINT CORNEIL	60410	VERBERIE	20 732,00
ARS Hauts-de-France	00004256	3955	CENTRE HOSPITALIER BRISSET ET EHPAD BRISSET	02500	HIRSON	27 430,00
ARS Hauts-de-France	00004261	5685	EHPAD « LE CLOS DES TILLEULS »	59524	HAZEBROUCK	43 378,00
ARS Hauts-de-France	00004285	5103	EHPAD SAINT NICOLAS	80620	DOMART EN PONTHEU	27 052,91
ARS Hauts-de-France	00004329	6459	EHPAD RÉSIDENCE CHARLES LEFEVRE	02520	FLAVY LE MARTEL	17 861,00
ARS Hauts-de-France	00004335	6460	RESIDENCE DU PARC FONDATION GERARD DE BERNY	60640	GUISCARD	25 516,00
ARS Hauts-de-France	00004385	6462	EHPAD RÉSIDENCE PIERRE BOLLE	62022	ARRAS	131 955,21
ARS Hauts-de-France	00004403	4968	EHPAD HONDSCHOOTE	59122	HONDSCHOOTE	47 316,15
ARS Hauts-de-France	00004439	6463	EHPAD SENEOS LES RÉSIDENCES DU CENTRE SOMME	80800	FOUILLOY	25 073,76
ARS Hauts-de-France	00004451	6463	EHPAD SENEOS LES RÉSIDENCES DU CENTRE SOMME	80800	FOUILLOY	23 314,30
ARS Hauts-de-France	00004456	6463	EHPAD SENEOS LES RÉSIDENCES DU CENTRE SOMME	80800	FOUILLOY	43 697,00
ARS Hauts-de-France	00004482	6464	ASSOCIATION VIE BELLE	62400	BETHUNE	47 803,06
ARS Hauts-de-France	00004546	6463	EHPAD SENEOS LES RÉSIDENCES DU CENTRE SOMME	80800	FOUILLOY	19 782,04
ARS Hauts-de-France	00004557	3372	CENTRE FOURNIER SARLOVÈZE	60200	COMPIEGNE	77 188,00
ARS Hauts-de-France	00004565	6465	ASSOCIATION CENTRE FERON-VRAU	59000	LILLE	21 970,80
ARS Hauts-de-France	00004595	6466	CCAS DE MONS EN BARCEUL	59370	MONS EN BAROEUL	21 370,00
ARS Hauts-de-France	00004599	6467	EHPAD RESIDENCE CESAR D'ESTREES - LES TUILERIES	02000	LAON	42 000,00
ARS Hauts-de-France	00004614	6463	EHPAD SENEOS LES RÉSIDENCES DU CENTRE SOMME	80800	FOUILLOY	27 663,81
ARS Hauts-de-France	00004632	6468	EHPAD CH LA FERRE	02800	LA FERRE	30 000,00
ARS Hauts-de-France	00004645	5315	FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT-EHPAD- RÉSIDENCE L'ARC EN CIEL-	60500	CHANTILLY	16 904,00
ARS Hauts-de-France	00004775	6470	ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX MÉDICO-SOCIAUX	62132	HARDINGHEN	25 586,00

ARS Hauts-de-France	00004794	6471	EHPAD LA MAISON DU MOULIN	59600	MAUBEUGE	37 342,63
ARS Hauts-de-France	00004798	2118	RESIDENCE LES BOULEAUX	59156	LOURCHES	27 430,00
ARS Hauts-de-France	00004866	5957	LA VIE ACTIVE - EHPAD LES VIOLETTES - COURRIERES	62710	COURRIERES	25 516,00
ARS Hauts-de-France	00004877	5957	LA VIE ACTIVE - EHPAD LES VIOLETTES - COURRIERES	62710	COURRIERES	9 997,09
ARS Hauts-de-France	00004908	6472	EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER DE BAILLEUL	59270	BAILLEUL	146 218,02
ARS Hauts-de-France	00004951	6473	EHPAD DE LA POMMERAYE OHMSGC	60100	CREIL	194 036,59
ARS Hauts-de-France	00004995	5957	LA VIE ACTIVE - EHPAD LES VIOLETTES - COURRIERES	62710	COURRIERES	32 212,85
ARS Hauts-de-France	00005012	5957	LA VIE ACTIVE - EHPAD LES VIOLETTES - COURRIERES	62710	COURRIERES	21 058,74
ARS Hauts-de-France	00005020	5957	LA VIE ACTIVE - EHPAD LES VIOLETTES - COURRIERES	62710	COURRIERES	27 268,80
ARS Hauts-de-France	00005028	6474	EHPAD ZÉLIE QUENTON	59760	GRANDE SYNTHÉ	21 051,00
ARS Hauts-de-France	00005058	6475	FONDATION PARTAGE ET VIE - LA QUIETUDE	62112	CORBEHEM	20 673,77
ARS Hauts-de-France	00005076	6436	MAISON DE RETRAITE EHPAD PAYS DE MORMAL DE LANDRECIES	59550	LANDRECIES	21 051,00
ARS Hauts-de-France	00005104	6476	EHPAD QUINCONCE-MERMOZ ET CAUDRON	80201	PERONNE	51 990,00
ARS Hauts-de-France	00005126	6477	EHPAD RESIDENCE FRANCOIS-XAVIER DE SAULTY	62690	AUBIGNY EN ARTOIS	22 965,00
ARS Hauts-de-France	00005175	3988	EPSM DES FLANDRES	59270	BAILLEUL	20 732,00
ARS Hauts-de-France	00005180	6463	EHPAD SENEOS LES RÉSIDENCES DU CENTRE SOMME	80800	FOUILLOY	27 154,74
ARS Hauts-de-France	00005264	6478	RÉSIDENCE JOSEPH PETIT	80130	FRIVILLE ESCARBOTIN	27 111,00
ARS Hauts-de-France	00005312	3372	CENTRE FOURNIER SARLOVÈZE	60200	COMPIEGNE	45 864,24
ARS Hauts-de-France	00005317	6479	EHPAD RÉSIDENCE DE LA HAUTE PORTE	62340	GUINES	25 516,00
ARS Hauts-de-France	00005332	3949	CENTRE HOSPITALIER DE SOISSONS	02200	SOISSONS	92 498,00
ARS Hauts-de-France	00005348	1870	RÉSIDENCE DES FONTINETTES	62510	ARQUES	43 697,00
ARS Hauts-de-France	00005353	6480	RÉSIDENCE AU TEMPS DE VIE ASSOCIATION TEMPS DE VIE	62370	AUDRUICQ	26 472,00
ARS Hauts-de-France	00005384	6481	LES AMIS DE SAINT HILAIRE	59143	WATTEN	16 904,00
ARS Hauts-de-France	00005415	6482	CENTRE HOSPITALIER DE DUNKERQUE	59240	DUNKERQUE	73 360,00
ARS Hauts-de-France	00005446	6483	EHPAD NEDONCHEL	62550	NEDONCHEL	26 473,00
ARS Hauts-de-France	00005476	1405	ASSOCIATION CENTRE FERON-VRAU GESTIONNAIRE DE L'EHPAD SAINT FRANCOIS DE SALES	59160	CAPINGHEM	97 094,61

ARS Hauts-de-France	00005481	6484	ASSOCIATION NORD FRANCE ET MER - EHPAD LES MOUETTES	62230	OUTREAU	20 094,00
ARS Hauts-de-France	00005520	6485	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-QUENTIN - RÉSIDENCES SAINT-LAURENT ET VICTOR HUGO	02321	SAINT QUENTIN	57 731,00
ARS Hauts-de-France	00005541	5957	LA VIE ACTIVE - EHPAD LES VIOLETTES - COURRIERES	62710	COURRIERES	25 516,00
ARS Hauts-de-France	00005543	6485	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-QUENTIN - RÉSIDENCES SAINT-LAURENT ET VICTOR HUGO	02321	SAINT QUENTIN	48 297,00
ARS Hauts-de-France	00005547	3945	EHPAD RESIDENCE LA THIERACHE	02170	LE NOUVION EN THIERACHE	27 749,00
ARS Hauts-de-France	00005576	5957	LA VIE ACTIVE - EHPAD LES VIOLETTES - COURRIERES	62710	COURRIERES	25 516,00
ARS Hauts-de-France	00005579	6486	EHPAD MAISON D'AUGUSTINE	62450	BAPAUME	52 628,00
ARS Hauts-de-France	00005599	6487	EHPAD EDITH PIAF	62700	BRUAY LA BUISSIERE	28 068,00
ARS Hauts-de-France	00005601	5957	LA VIE ACTIVE - EHPAD LES VIOLETTES - COURRIERES	62710	COURRIERES	31 258,00
ARS Hauts-de-France	00005611	6488	EHPAD GEORGES DUMONT	80100	ABBEVILLE	145 673,95
ARS Hauts-de-France	00005627	5957	LA VIE ACTIVE - EHPAD LES VIOLETTES - COURRIERES	62710	COURRIERES	20 540,93
ARS Hauts-de-France	00005638	6492	EHPAD FRANÇOISE DE LUXEMBOURG	59280	ARMENTIERES	54 992,87
ARS Hauts-de-France	00005688	3973	CENTRE HOSPITALIER DE FOURMIES	59610	FOURMIES	28 706,00
ARS Hauts-de-France	00005698	4021	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE	62176	CAMIERS	43 365,94
ARS Hauts-de-France	00005728	6486	EHPAD MAISON D'AUGUSTINE	62450	BAPAUME	333 498,97
ARS Hauts-de-France	00005749	5957	LA VIE ACTIVE - EHPAD LES VIOLETTES - COURRIERES	62710	COURRIERES	27 979,40
ARS Hauts-de-France	00005750	6493	SIVOM DE LA COMMUNAUTE DU BRUAYSIS	62702	BRUAY LA BUISSIERE	33 490,00
ARS Hauts-de-France	00005771	5957	LA VIE ACTIVE - EHPAD LES VIOLETTES - COURRIERES	62710	COURRIERES	27 749,00
ARS Hauts-de-France	00005791	2108	RÉSIDENCE LES CHARMILLES	59880	SAINT SAULVE	15 629,00
ARS Hauts-de-France	00005810	3962	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ	59120	LOOS	62 197,00
ARS Hauts-de-France	00005817	5247	ASSOCIATION ACCUEIL ET RELAIS	62223	SAINT NICOLAS	61 240,00
ARS Hauts-de-France	00005837	6494	EHPAD L'ORÉE DES BOIS LECLÈRE GRANDIN	02410	SAINT GOBAIN	16 585,00
ARS Hauts-de-France	00005841	6494	EHPAD L'ORÉE DES BOIS LECLÈRE GRANDIN	02410	SAINT GOBAIN	17 818,50
ARS Hauts-de-France	00005847	3997	EHPAD CH GEORGES DECROZE	60700	PONT SAINTE MAXENCE	27 111,00
ARS Hauts-de-France	00005853	6495	EHPAD LES GLYCINES	62800	LIEVIN	12 758,00

ARS Hauts-de-France	00005868	3999	CH CREVECOEUR LE GRAND	60360	CREVECOEUR LE GRAND	96 963,00
ARS Hauts-de-France	00005883	4999	EHPAD LIANCOURT	60140	LIANCOURT	61 559,00
ARS Hauts-de-France	00005901	3648	MAISON NOTRE DAME DE BON REPOS	02220	BRAINE	31 576,00
ARS Hauts-de-France	00005914	6796	EHPAD FREDERIC VIEFVILLE	02270	CHEVRESIS MONCEAU	21 810,00
ARS Hauts-de-France	00005915	6497	EHPAD LES TILLEULS	59600	MAUBEUGE	24 878,00
ARS Hauts-de-France	00005961	6499	EHPAD RÉSIDENCE AIGUE MARINE	59123	BRAY DUNES	18 000,00
ARS Hauts-de-France	00005963	6499	EHPAD RÉSIDENCE AIGUE MARINE	59123	BRAY DUNES	35 000,00
ARS Hauts-de-France	00005965	6500	EHPAD SAINT AUGUSTIN ASSOCIATION TEMPS DE VIE	62200	BOULOGNE SUR MER	23 284,00
ARS Hauts-de-France	00005968	4010	EHPAD LES JARDINS DE L'ESTRACELLES	62408	BETHUNE	25 516,00
ARS Hauts-de-France	00005971	6501	EHPAD PAUL DUCATTEAU	02110	SEBONCOURT	43 834,91
ARS Hauts-de-France	00005975	6502	EHPAD RÉSIDENCE DANIEL CROIZE	80640	HORNOY LE BOURG	15 310,00
ARS Hauts-de-France	00005978	6503	EHPAD LE CLOS DU MOULIN	59299	BOESCHEPE	16 300,00
ARS Hauts-de-France	00005980	3904	EHPAD FILIERIS AUCHEL LA MANAIE	62260	AUCHEL	12 758,00
ARS Hauts-de-France	00005985	6505	EHPAD FILIERIS BULLY-MINES J POREBSKI	62160	BULLY LES MINES	25 176,30
ARS Hauts-de-France	00005993	6506	EHPAD LES BATELIERS RATTACHÉ AU CHU DE LILLE	59037	LILLE	50 395,00
ARS Hauts-de-France	00005996	6507	EHPAD RESIDENCE SOMANIA	59490	SOMAIN	26 792,00
ARS Hauts-de-France	00006027	5730	EHPAD LES EPRIAUX	62310	FRUGES	38 275,00
ARS Hauts-de-France	00006028	5273	ASSOCIATION BETHANIE	59230	SAINT AMAND LES EAUX	22 965,00
ARS Hauts-de-France	00006030	2269	RÉSIDENCE LES FLEURS DE LA LYS	59559	COMINES	70 171,00
ARS Hauts-de-France	00006034	2140	RESIDENCE NOEL LEDUC	59178	HASNON	17 959,48
ARS Hauts-de-France	00006044	6508	RÉSIDENCE FLORENCE NIGHTINGALE	59730	SOLESMES	21 051,00
ARS Hauts-de-France	00006073	6509	ACPPA- RÉSIDENCE GUYNEMER	62930	WIMEREUX	27 582,73
ARS Hauts-de-France	00006080	4188	BTP RMS PONT BERTIN	59930	LA CHAPELLE D ARMENTIERES	41 783,00
ARS Hauts-de-France	00006099	6469	EPMSA EHPAD LES QUATRE CHENES	80000	AMIENS	109 880,28
ARS Hauts-de-France	00006109	4017	EHPAD REQUALIFIE DU CHRISO	62505	HELFAUT	12 758,00
ARS Hauts-de-France	00006110	6510	ASSOCIATION TEMPS DE VIE RÉSIDENCE SAINTE MARIE	62129	ECQUES	25 516,00
ARS Hauts-de-France	00006153	5104	EHPAD LE CHATEAU	60620	ANTILLY	25 835,00
ARS Hauts-de-France	00006156	6511	RESIDENCE LE GRAND BOSQUET	02600	VILLERS COTTERETS	16 904,00
ARS Hauts-de-France	00006159	6513	RESIDENCE DE L'HOTEL DIEU	02210	OULCHY LE CHATEAU	15 629,00
ARS Hauts-de-France	00006202	6514	EHPAD FONDATION CAMUS	80740	EPEHY	25 484,11
ARS Hauts-de-France	00006203	6515	EHPAD RÉSIDENCE LES CHÊNES	59530	LE QUESNOY	12 758,00

ARS Hauts-de-France	00006208	5689	EHPAD LA MÈCHE D'ARGENT	02380	COUCY LE CHATEAU AUFFRIQUE	27 313,18
ARS Hauts-de-France	00006219	6516	EHPAD MONTMORENCY	60120	BRETEUIL	20 732,00
ARS Hauts-de-France	00006236	6514	EHPAD FONDATION CAMUS	80740	EPEHY	26 792,00
ARS Hauts-de-France	00006261	1102	EHPAD CCAS DE LILLE	59000	LILLE	51 033,00
ARS Hauts-de-France	00006269	6636	GHT DE L' ARTOIS	62307	LENS	25 516,00
ARS Hauts-de-France	00006297	6517	EHPAD BARONNIE DU VAL DE LYS	59660	HAVERSKERQUE	11 482,00
ARS Hauts-de-France	00006305	6489	EHPAD LES MYOSOTIS	59189	STEENBECQUE	15 948,00
ARS Hauts-de-France	00006306	6518	RESIDENCE ABBE LEFRANCOIS	59181	STEENWERCK	25 516,00
ARS Hauts-de-France	00006322	6519	EHPAD DE BIZY	60400	CUTS	39 231,00
ARS Hauts-de-France	00006346	4025	CHU AMIENS PICARDIE	80054	AMIENS	44 654,00
ARS Hauts-de-France	00006349	6520	ETABLISSEMENT PUBLIC MÉDICO-SOCIAL DE L'AGGLOMÉRATION DE CHÂTEAU-THIERRY	02850	COURTEMONT VARENNES	24 559,00
ARS Hauts-de-France	00006352	6521	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT AMAND LES EAUX RESIDENCE BRUILLE	59230	SAINT AMAND LES EAUX	115 782,00
ARS Hauts-de-France	00006359	6522	RESIDENCE MARCELINE DESBORDES VALMORE	59507	DOUAI	57 412,00
ARS Hauts-de-France	00006379	6523	EHPAD DIDIER ELOY	59620	AULNOYE AYMERIES	20 732,00
ARS Hauts-de-France	00006388	6524	EHPAD ST ALBERT	62770	AUCHY LES HESDIN	64 070,93
ARS Hauts-de-France	00006405	4912	ETABLISSEMENT PUBLIC INTERCOMMUNAL DE SANTÉ DU SUD OUEST SOMME	80290	POIX DE PICARDIE	78 144,00
ARS Hauts-de-France	00006422	6525	EHPAD B DEVULDER	62380	ESQUERDES	21 689,00
ARS Hauts-de-France	00006427	4518	EHPAD LA COLOMBE	59223	RONCQ	27 111,00
ARS Hauts-de-France	00006435	6526	TEMPS DE VIE - RÉSIDENCE PILLET-WILL	60350	ATTICHY	44 535,66
ARS Hauts-de-France	00006440	6527	ALLIANCE EHPAD EHPAD SAINT JOSEPH	62490	VITRY EN ARTOIS	32 127,50
ARS Hauts-de-France	00006445	6636	GHT DE L' ARTOIS	62307	LENS	40 188,00
ARS Hauts-de-France	00006451	6528	ASSOCIATION EHPAD DESIRE DELATTRE	62300	LENS	35 026,74
ARS Hauts-de-France	00006452	6636	GHT DE L' ARTOIS	62307	LENS	41 464,00
ARS Hauts-de-France	00006453	508	ETABLISSEMENT PUBLIC	59208	TOURCOING	25 270,00
ARS Hauts-de-France	00006459	6529	CCAS EHPAD SOLEIL D'AUTOMNE DE ST LAURENT BLANGY	62223	SAINT LAURENT BLANGY	8 640,00
ARS Hauts-de-France	00006466	6531	EHPAD SAINT JOSEPH ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT	59133	PHALEMPIN	10 000,00
ARS Hauts-de-France	00006503	4001	CH DE BEAUVAIS	60000	BEAUVAIS	86 119,00
ARS Hauts-de-France	00006533	6532	CENTRE HOSPITALIER DE JEUMONT - EHPAD DU CARRÉ D'OR	59571	JEUMONT	36 680,00
ARS Hauts-de-France	00006548	4532	EHPAD	60350	ATTICHY	45 930,00
ARS Hauts-de-France	00006570	6533	EHPAD LA ROSELIÈRE & EHPAD CHÂTEAU DES DUNES	62100	CALAIS	102 067,00
ARS Hauts-de-France	00006574	6534	RÉSIDENCE LE CHÂTEAU FONDATION PARTAGE ET VIE	59176	ECAILLON	23 284,00

ARS Hauts-de-France	00006579	6535	EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER DE HAM	80400	HAM	39 232,00
ARS Hauts-de-France	00006583	6536	CCAS	59155	FACHES THUMESNIL	10 000,00
ARS Hauts-de-France	00006587	4000	EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER DE CLERMONT DE L'OISE	60600	CLERMONT	75 274,00
ARS Hauts-de-France	00006657	6537	EHPAD LE VERT BUISSON	02270	CRECY SUR SERRE	32 533,00
ARS Hauts-de-France	00006674	6538	EHPAD LES TILLEULS	02470	NEUILLY SAINT FRONT	12 120,00
ARS Hauts-de-France	00006676	6539	TEMPS DE VIE - RÉSIDENCE LES 3 CHENES	02100	SAINT QUENTIN	50 395,00
ARS Hauts-de-France	00006687	6540	HOPITAL LOCAL NANTEUIL LE HAUDOUIIN	60440	NANTEUIL LE HAUDOUIIN	64 385,76
ARS Hauts-de-France	00006692	6541	EHPAD RESIDENCE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	62136	LESTREM	27 430,00
ARS Hauts-de-France	00006716	6629	GROUPE HOSPITALIER PUBLIC DU SUD DE L'OISE	60300	SENLIS	28 748,33
ARS Hauts-de-France	00006721	6542	EHPAD BLERY	60690	MARSEILLE EN BEAUVAISIS	15 629,00
ARS Hauts-de-France	00006733	3952	MAISON DE SANTÉ DE BOHAIN "LE CHAMP DE LA ROSE"	02110	BOHAIN EN VERMANDOIS	38 913,00
ARS Hauts-de-France	00006734	3568	ASSOCIATION LA COMPASSION	60000	BEAUVAIS	53 266,00
ARS Hauts-de-France	00006757	3568	ASSOCIATION LA COMPASSION	60000	BEAUVAIS	73 644,30
ARS Hauts-de-France	00006771	6028	ETABLISSEMENT PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES	59132	TRELON	25 516,00
ARS Hauts-de-France	00006795	6543	EPHAD LES AUGUSTINES	59113	SECLIN	97 409,03
ARS Hauts-de-France	00006807	6544	EHPAD LES JARDINS DU MONDE	02350	LIESSE NOTRE DAME	27 749,00
ARS Hauts-de-France	00006814	6545	EPHAD LES ORCHIDEES	59113	SECLIN	92 404,35
ARS Hauts-de-France	00006816	3568	ASSOCIATION LA COMPASSION	60000	BEAUVAIS	32 533,00
ARS Hauts-de-France	00006839	5654	EPSMS L'AGE BLEU - L'ACCUEILLANTE	60250	MOUY	25 104,53
ARS Hauts-de-France	00006840	5654	EPSMS L'AGE BLEU - L'ACCUEILLANTE	60250	MOUY	21 895,94
ARS Hauts-de-France	00006857	6546	FONDATION PARTAGE ET VIE - MAISON DE RETRAITE	59182	MONTIGNY EN OSTREVENT	20 413,00
ARS Hauts-de-France	00006858	6547	ASSOCIATION NATALIE DOIGNIES	59000	LILLE	39 551,00
ARS Hauts-de-France	00006859	6548	RESIDENCE DES PAYS DE SOMME	80520	WOINCOURT	75 507,53
ARS Hauts-de-France	00006887	4009	CENTE HOSPITALIER HESDIN	62140	HESDIN	54 223,00
ARS Hauts-de-France	00006895	3954	CENTRE HOSPITALIER JEANNE DE NAVARRE	02400	CHATEAU THIERRY	73 679,00
ARS Hauts-de-France	00006899	6549	EHPAD RÉSIDENCE AUTOMNE	59360	LE CATEAU CAMBRESIS	25 000,00
ARS Hauts-de-France	00006909	6550	RESIDENCE DE LA LYS	62120	AIRE SUR LA LYS	105 009,41
ARS Hauts-de-France	00006910	6401	EHPAD RESIDENCE LES 4 SAISONS	62350	SAINT VENANT	40 507,00
ARS Hauts-de-France	00006919	6551	CENTRE HOSPITALIER DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL SUR MER	62180	RANG DU FLIERS	125 996,49
ARS Hauts-de-France	00006950	3981	CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES	59300	VALENCIENNES	44 016,00

ARS Hauts-de-France	00006959	3959	EHPAD LES 4 VENTS	59199	BRUILLE SAINT AMAND	21 370,00
ARS Hauts-de-France	00006975	2012	FONDATION	62430	SALLAUMINES	27 430,00
ARS Hauts-de-France	00007115	5246	MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE	02007	LAON	39 140,18
TOTAL						9 752 168,00

Article 2 - La mise en œuvre de la présente décision est subordonné à la signature de conventions entre les établissements et services bénéficiaires et le directeur général de l'ARS.

Article 3 - La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – La directrice de l'offre médico-sociale est chargée de l'exécution de cette décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région.

L'ordonnateur de la dépense est le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé.

Le comptable assignataire de la dépense est l'Agent Comptable de l'Agence Régionale de Santé.

Fait à Lille le, 23 DEC. 2021

Le Directeur de l'Agence Régionale de Santé :



Pr Benoit VALLET

13/11/2021

13/11/2021